

apparente ne dura que le temps dont ils avaient besoin pour se concerter entre eux.

Naudot, à demi rassuré, venait à peine de sortir, que les assassins et les fous de Bicêtre s'empresment d'exécuter leur plan. Ils amassent les bancs et les tables meublant la salle, ils en forment un bûcher, puis y mettent le feu. Ils s'élancent par les fenêtres et les portes brisées, gagnent les couloirs, les traversent en brandissant des tisons enflammés, enfin, les plus hardis escaladent la muraille et s'évadent.

En un moment, le désordre et l'épouvante sont au comble. Des cris d'effroi éclatent dans les couloirs. Après avoir pensé qu'on voulait les emmener en masse, les captifs s'imaginent qu'ils vont périr par le feu. Les gardiens occupés à s'opposer aux progrès des flammes et à poursuivre les bandits, oubliant leurs prisonniers ; chaque fenêtre, chaque lucarne reflète les sinistres lueurs de l'incendie ; les captifs résignés à la mort sont au moins résolus à périr ensemble.

Chénier entend les cris de Roucher suppliant que l'on sauve le petit Emile ; les deux amis sont déjà dans les bras l'un de l'autre ; la famille de Loizerolles arrive à son tour ; André songe à Mlle de Coigny, et gagne l'extrémité du corridor. Toutes les portes sont ouvertes, les groupes intimes se forment, les suprêmes adieux s'échangent ; l'incendie grandit toujours, en dépit des secours qui arrivent du dehors.

Le quartier Saint-Lazare est en rumeur ; des nouvelles sinistres circulent ; la force armée mandée par Naudot accourt en toute hâte. Dans les sections, on répend le bruit que les prisonniers s'insurgent, et de tous côtés accourent, afin d'être témoins d'une répression qui ne peut manquer d'être sanglante, les porteurs de torches et de piques, les curieux, les sectionnaires, au milieu desquels circulent des observateurs de l'Esprit public. Un sans-culotte, plus zélé que ses camarades, s'écrie qu'il faut prévenir le commandant de la garde de Paris ; cette motion obtient l'applaudissement de la foule :

— Oui ! oui ! Henriot ! Henriot ! criaient cent voix.

Une vingtaine de citoyens, connus pour leur civisme, se ménagent, à l'aide de bâtons et de piques, une trouée au milieu de la canaille, et s'élancent dans toutes les directions, afin de ramener la force armée. En attendant l'arrivée d'Henriot, le tumulte grandit aux abords de la prison, et l'effroi arrive à son comble dans l'intérieur de Saint-Lazare.

Une heure se passe de la sorte. Enfin, un mouvement d'oscillation se produit dans la foule, un bruit sourd retentit sur le pavé ; au milieu des citoyennes en tricot et des hommes en carmagnole, on distingue des uniformes de soldats.

Le premier sentiment de Naudot en entendant accourir les cavaliers de la garde de Paris est de se réjouir. L'intensité de l'incendie s'apaise. Les prisonniers ont cessé de craindre pour leur vie. Les portes de la prison Saint-Lazare s'ouvrent devant Henriot qui descend de son cheval et se précipite dans la salle du greffe. Les soldats le suivent en tumulte. Naudot n'a pas le temps d'expliquer la cause de ce vacarme, que déjà Henriot, se tournant vers ses hommes, s'écrie d'une voix formidable :

— Frères ! surveillez les prisons ! Il se trama dans ces asiles un complot contre la liberté ; les coupables qu'enferme ici la justice du peuple veulent à tout prix s'en ouvrir les portes, afin d'assassiner ses représentants et les meilleurs démocrates. Qu'ils tremblent ! leur punition sera prompt et la loi inexorable. Je sais bien qu'ils recommenceront leur folle, leur criminelle tentative, eh bien ! voilà des balles, des cartouches... Au moindre mouvement, tirez ! Donnez leur la mort... La mort les attend...

Naudot s'avança vers Henriot, et lui répondit d'une voix calme :

— Citoyen commandant, ce ne sont point les prisonniers, dont la garde m'est confiée, qui ont causé le tumulte. Ce n'est point leur main qui a mis le feu aux boiserie du réfectoire, mais bien les misérables fous et les assassins de Bicêtre qui, enfermés ici cette nuit, ont tenté d'incendier la prison.

Henriot furieux se retourna vers Naudot :

— Tais-toi ! lui dit-il avec violence, je ne t'interroge pas ! Prends garde que ta promptitude à défendre

des suspects ne te fasse soupçonner de modérantisme tout au moins. L'argent de Pitt et Cobourg stipendie toutes les consciences, même celles des geôliers. Ouvre devant moi les portes.

Naudot obéit.

Dans le réfectoire, le feu achevait de s'éteindre, et les fous mêlés aux criminels, vautrés sur le plancher, brûlés, blessés, entravés, hurlaient la *Carmagnole* et le *Ça ira*. Ils s'attendaient à un châtement terrible et narguaient la mort pour ne point avoir l'air de la craindre.

Le commandant de la garde Paris parut voir en eux non pas les incendiaires et les fauteurs du désordre, mais les boucs émissaires d'une conspiration dangereuse.

Il eut pour ces coupables des regards de mépris, mais ce fut tout. C'est contre les innocents qu'Henriot se réservait d'appliquer les sévérités des lois nouvelles. Pour lui, l'acte monstrueux commis par les fous et les assassins de Bicêtre devenait une bonne fortune, un motif plausible pour raviver contre les prisonniers une persécution qu'avaient ralentie les bons prodédés de Naudot. Il allait devenir facile d'exercer un "rapiotage" général, et de rendre écrasant le joug de la captivité supporté jusque-là avec assez de patience. Les chambres furent en un moment envahies, et les soldats reçurent ordre de fouiller les meubles, de bouleverser les lits, d'enlever aux prisonniers l'argent qu'ils possédaient, leurs rasoirs, de priver les femmes même de leurs ciseaux. Les captifs ne devaient plus posséder que cinquante livres.

Des mains brutales brisèrent les coffrets renfermant de précieuses correspondances, des portraits d'êtres chers, des cheveux d'enfants, des tresses d'aïeules, tout ce qui constitue les reliques du souvenir. Les femmes pleuraient silencieusement en voyant violer les mystères de leur cœur ; les hommes, comprenant le danger d'une révolte, s'efforçaient de demeurer calmes.

Roucher avait réussi à mettre en sûreté la correspondance de sa femme et celle d'Eulalie. Au moment où les soldats pénétrèrent chez lui, Emile épouvanté se jeta dans les bras de son père :

— As-tu des armes ? demanda Henriot à l'auteur des *Mois*.

Celui-ci désigna ses plumes, ses crayons, ses manuscrits.

— Voilà les seules dont je fasse usage, répondit-il.

— Pas de raillerie, reprit Henriot, sans quoi je tirerai de toi une vengeance éclatante et terrible. Tu es un ami de la Gironde : tes livres suffisent pour révéler tes opinions.

— Je ne sache point, répondit Roucher au Brasseur, que l'incorruptible Robespierre, qui fait porter des bouquets de fleurs et d'épis dans les cortèges de ses fêtes religieuses, patriotiques et agricoles, puisse suspecter un homme comme moi, si amoureux de la nature, qui a commenté Virgile et traduit les *Saisons* de Thompson.

— Le comité révolutionnaire appréciera tes moyens de défense.

— J'y compte, répondit gravement Roucher.

— Pour la seconde fois, as-tu des armes ?

— Non, fit Roucher, mais ce petit enfant a pour jouets un fusil de bois et un sabre de fer-blanc... Dois-je te les remettre, citoyen ?

— Sur l'heure.

Le petit Emile, dont la raison se développait d'une façon précoce dans ce milieu douloureux et terrible, courut lui-même chercher ses jouets et les tendit au Brasseur.

— Je vous les rends, dit-il, et je ne les regrette point ; ils ne sont bons à rien, puisqu'ils ne peuvent me servir à défendre mon père.

— Petit louveteau ! fit Henriot en adressant à Emile un geste menaçant, tu le défendrais contre moi, ce père.

— Oui, répondit Emile, en regardant fixement Henriot.

— Et tu comploterais pour le sauver ?

— Je ne sais pas ce que c'est que comploter, répondit Emile mais je sais, que s'il le fallait, je

saurais mourir comme un homme pour ceux que j'aime.

D'un mouvement brutal, Henriot repoussa l'enfant. Celui-ci ne poussa pas un cri, il demeura debout, ses grands yeux fixés sur Henriot, comme s'il cherchait à lire dans sa pensée.

La bande du Brasseur continua ses perquisitions.

Les instruments de musique furent enlevés aux captifs. Ils ne pourraient plus faire entendre à leurs amis les airs connus, aimés, ces vieux airs qui leur rappelaient Gluck, Piccini, Louis XVI, Marie-Antoinette, qui, avec le duc de Provence, avait chanté tant de rôles de villageoise sur son théâtre de Versailles.

Les dés, les cartes, les trictracs furent également saisis.

Après cinq heures de violences, d'injures, de vols effrontés, le brasseur Henriot et ses soldats quittèrent la prison, et le commandant de la garde de Paris eut soin d'abord d'entrer au greffe, et de se faire remettre par Naudot le livre d'érou.

Il écrivit à côté du nom de Roucher :

« Chef de la révolte à la prison Lazare, porteur d'armes blanches et d'armes à feu. »

Les armes à feu et les armes blanches étaient le sabre de fer-blanc d'Emile et son fusil de bois.

Cette ligne d'Henriot suffisait pour envoyer Roucher à l'échafaud.

Dans la journée qui suivit cette nuit terrible, le commandant fit son rapport à la Convention ; il déclara qu'il venait de sauver la patrie, et conclut en déclarant que la révolte étouffée par lui était une ramification de la *Conspiration du Luxembourg*.

Depuis longtemps cette conspiration servait de prétexte à toutes les cruautés, à toutes les exactions exercées contre les captifs.

Or, il n'y avait jamais eu au fond, de conspiration au Luxembourg.

Lors du procès de Danton, que Couthon, Robespierre et Marat avaient intérêt à faire disparaître, les prisonniers du Luxembourg résolurent de profiter de l'émotion causée par la mise en accusation du célèbre orateur, pour soulever le peuple contre la tyrannie du triumvirat de l'échafaud.

Une conférence nocturne eut lieu dans la chambre du général Dillon, entre Chauvette et quelques autres captifs. Divers amis du dehors, avec lesquels ils avaient pu se concerter, leur promirent un appui efficace.

La femme de Camille Desmoulins, qui n'avait pu fléchir Maximilien Robespierre en faveur de son mari, devait exciter la pitié de la foule au moment où Danton et Camille seraient conduits au supplice. La vue de cette belle jeune femme de dix-sept ans, désespérée par la condamnation de son mari, et rendue éloquente par sa douleur et ses larmes, ne pouvait manquer de soulever une émotion puissante.

Elle demanderait justice, en rappelant aux masses ce que Camille Desmoulins avait fait pour la République ; elle entraînerait le peuple à la Convention, et le peuple en chasserait les coupeurs de têtes, dont le chef rêvait déjà le protectorat de Cromwell.

L'ancien président du conseil, Antonelli, connaissait le complot ; il eût réussi sans la trahison de La Flotte. Ce misérable vendit ses compagnons dans l'espoir de sauver sa vie, et il écrivit à la Convention une lettre qui fut lue en séance par Billaud-Varennes.

Ce fut alors que la Convention prit une décision terrible et décréta que tout prévenu de conspiration, qui insulterait à la justice nationale, serait mis hors des débats, et privé de son droit de défense.

En supprimant les avocats et les défenses des accusés, le tribunal ne gardait plus que le droit de tuer.

Vaillant, Amar et Vallier, membres du comité, transmirent ce décret à Fouquier-Tinville qui devait le changer en une arme terrible.

L'exécution de Danton et de Camille Desmoulins devenait le signal d'une recrudescence sanguinaire.

Vingt-sept captifs impliqués dans la Conspiration du Luxembourg la payèrent de leur vie.

Parmi les noms compris dans cette longue liste, se